

Le patrimoine de la Marine à l'épreuve de la guerre à Rochefort (1939-1945)

► **Alain Morgat**

Conservateur en chef du SHD/Marine à Rochefort

Tenant compte de l'expérience du Premier conflit mondial, les autorités de la Marine ont évacué une partie de leurs archives à Rochefort au début de la Seconde Guerre mondiale. Dans une ville où la plupart des bâtiments de la Marine ont été occupés par les Allemands, les fonds et collections conservés dans les bibliothèques et musées ont souvent été déménagés. Mais au total les pertes et dégâts ont été faibles grâce au dévouement des chefs de services et de leurs personnels.

Les fonds et collections de la Marine fournissent une bonne illustration de la tourmente connue par de nombreux établissements patrimoniaux pendant la Seconde Guerre mondiale. La localisation de ces ressources à Paris et dans les ports militaires les a en effet exposées, voire parfois placées au cœur des aléas du conflit mondial. À ce titre, le cas de Rochefort est particulièrement exemplaire, puisque c'est dans ce port qu'une grande partie des services de la Marine fut délocalisée en 1939 et 1940, avant que la cité ne soit rattrapée par la guerre et ses conséquences sur le patrimoine.

Le fonds d'archives de la Seconde Guerre mondiale du Service historique de la Marine, qui forme la sous-série 2 BB⁸ SHM des archives centrales de la Marine, fournit de nombreuses informations sur cette histoire¹, qu'il convient de

compléter avec des documents plus épars conservés au Service historique de la Défense à Rochefort, ainsi que par le fonds du Service hydrographique de la Marine (sous-série 9 JJ).

Le propos sera d'abord centré sur l'évacuation à Rochefort, au début de la guerre, d'une partie des collections et fonds parisiens, avant d'étudier de plus près le sort du patrimoine rochefortais de la Marine pendant les années de guerre².

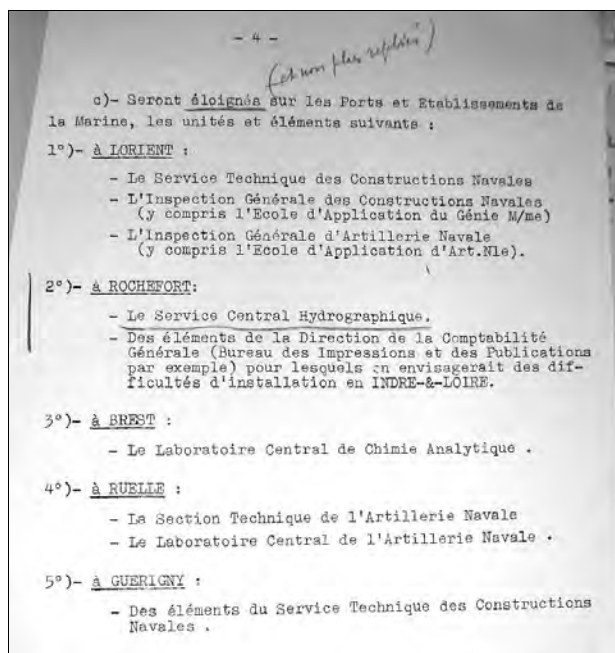
Que soient remerciés tous mes collègues du département de la Marine du SHD, ainsi que Denis Roland, pour le Musée de la Marine à Rochefort, qui m'ont fourni tous les éléments d'information dont ils disposaient.

¹ D'autant que le Service historique de la Marine eut le Musée de la Marine dans son périmètre administratif jusqu'en 1949.

² Il sera ici uniquement question du sort du patrimoine mobilier (fonds et collections d'archives, de bibliothèques et de musées) et non du patrimoine immobilier, lequel fut évidemment aussi fortement atteint par les affres de la guerre, à commencer par le bâtiment le plus emblématique de l'arsenal, la Corderie.

L'évacuation des collections et fonds parisiens à Rochefort (1939-1940)

Les destructions d'une partie du patrimoine national pendant la Première Guerre mondiale ont fortement marqué les esprits et poussé à l'élaboration dans les années 1930 d'un plan de sauvetage des œuvres d'art et des collections patrimoniales à un échelon national. À l'aune du conflit précédent, les régions apparaissant les plus exposées (le Nord et l'Est du pays et la Région parisienne) sont systématiquement associées à des départements jugés moins à risque, dans l'Ouest ou le Sud-Ouest, où sont recensés des lieux potentiels d'évacuation³. Mais chaque administration située hors du giron direct des Beaux-Arts doit assurer de manière autonome la protection et les projets d'évacuation de ses propres ressources. C'est le cas de la Marine, dont les riches fonds et collections, situés tant à Paris que dans les ports militaires, sont particulièrement exposés, même si seuls les éléments parisiens retiennent dans un premier temps l'attention.



Circulaire du 9 janvier 1939, SHD Vincennes, 9 JJ 49

Le Service hydrographique de la Marine

Ce service se préoccupe très tôt de son évacuation hors de Paris en cas de mobilisation générale, en y incluant ses fonds d'archives et collections de bibliothèque. Un plan de repli à Rochefort est prévu dès juin 1935 et reçoit confirmation en septembre 1938. Le choix du port militaire charentais n'est pas étonnant, puisqu'il a perdu toute importance stratégique à la suite de la fermeture de l'arsenal en 1927⁴. La Marine n'a pas pour autant disparu de la ville, et le plan prévoit la réquisition de quatre bâtiments qu'elle y occupe, dont l'un réservé spécifiquement aux archives, une dépendance du service de l'Intendance maritime.



Les quatre bâtiments de repli du SCH projetés à Rochefort sont noirs sur ce plan : il s'agit de l'Intendance maritime, de l'Orphelinat de la Marine et des locaux 85 et 86 de l'arsenal, situés dans le bâtiment de l'ancienne Corderie. (SHD Vincennes, 9 JJ 50)

³ Vincent Barré, *Le sauvetage des œuvres d'art en Morbihan pendant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise inédit soutenu à l'UBS Lorient en octobre 1999 (SHD/ML, TH 115).

⁴ L'évacuation de collections parisiennes dans un port militaire n'est d'ailleurs pas une nouveauté, puisque par exemple des tableaux du Louvre ont été envoyés à Brest en 1871 (Vincent Barré, *op. cit.*, p. 23).



Caisses de matériel et plans entreposés dans les combles de l'ancienne Corderie

Une note du Service central hydrographique (SCH) en date du 15 mai 1939 annonce la réservation de locaux à Rochefort « en cas d'éloignement de Paris des services centraux »⁵. La préparation est minutieuse et inclut des croquis destinés à conserver au mieux ce qui sera envoyé à Rochefort.

Dès octobre 1938, le service établit la liste des archives de première urgence à déplacer : il s'agit pour l'essentiel des documents les plus récents. On évalue le matériel à évacuer à 405 tonnes, dont 220 en première urgence, les autres étant constituées des « vieilles archives et de la bibliothèque »⁶. Une visite de repérage est effectuée à Rochefort en septembre 1938 puis une autre en avril 1939, en concertation avec le COMAR Rochefort, à la différence d'avril 1935, lorsque des locaux de repliement avaient été choisis une première fois lors d'une mission du SCH sans que le commandement local en soit informé.

⁵ SHD/MV, 9JJ 229.

⁶ *Ibid.*

Evacuations vers Rochefort

À la suite de la mobilisation, une note prévoit toute l'évacuation du service dès le 31 août 1939 : la Direction est orientée vers le Loir-et-Cher, tandis que le reste du service doit partir à Rochefort avec les archives, dont l'emballage devra être préparé pendant une dizaine de jours. Les premiers convois atteignent Rochefort dès le 2 septembre 1939. Les premiers documents cartographiques partent à Rochefort le 4 septembre, tandis que, comme prévu, on fait partir à compter du 10^e jour de mobilisation 105 tonnes de plaques de cuivre gravées, de cartes, d'ouvrages et d'instruments puis, en seconde urgence, 75 tonnes de cuivres, d'ouvrages et surtout d'archives. Le 6 septembre, on décide de ne pas faire partir pour le moment les « vieilles archives cartographiques » et la bibliothèque, car l'ensemble est évalué à 1 000 tonnes⁷.

Les documents parviennent à Rochefort par les convois des 7 et 8 septembre, qui comprennent l'utilisation de camions jusqu'à la gare d'Austerlitz puis de trains. Au total, l'évacuation du ►

⁷ SHD/MV, 9JJ 49.



Cartes et plans entreposés au 2^e étage de l'Intendance de la Marine

matériel représente 225 tonnes, dure 25 jours et nécessite le recours à 27 wagons, 200 camions et 500 caisses pour notamment 3 000 cuivres et 130 000 cartes. La durée totale des déplacements jusqu'à Rochefort varie d'une à cinq journées. Le SCH est finalement réparti dans quatre implantations : l'Orphelinat de la Marine, les bâtiments 85 et 86 de l'Arsenal (avec la Section des cartes et archives, leurs ateliers et le magasin des cartes), la Gendarmerie Maritime, avec les instruments scientifiques et enfin deux salles de l'Intendance maritime « où ont été déposés une grande partie des Archives de la Section des Cartes et Archives »⁸.

Une nouvelle vague de départs de Paris se décide le 16 mai 1940, après l'invasion allemande, et comprend notamment tout ce qui restait sur place de la Direction. Des départs ont encore lieu le 9 juin, avant la décision, le 13 juin, du repli général d'Indre-et-Loire vers Rochefort, avec le matériel et les quelques archives qui s'y trouvaient, transportés par camionnettes. La direction du SCH est basée à Rochefort à partir du 17 juin, dans l'Orphelinat de la Marine.



Plaques de cuivre pour le tirage des cartes marines entreposées dans le bâtiment 86 de l'arsenal de Rochefort, SHD Vincennes, 9 JJ 50

Nouveaux départs vers Toulon et Paris

Après la poursuite de l'avancée de l'armée allemande qui investit Rochefort le 23 juin, le SCH part au début du mois de juillet en zone libre, au Mont-Dore, avant qu'une partie ne rallie Toulon vers le 20 juillet, pour y former le SCH Toulon. Ce nouveau service doit notamment récupérer 90 000 cartes et 25 000 ouvrages évacués de Rochefort le 21 juin, qui doivent quitter Auch le 12 juillet pour le Var dans un convoi de 9 camions et voitures⁹.

⁸ Ibid.

⁹ SHD/MV, 9JJ 50. Un stock de cartes et d'ouvrages est par ailleurs parti de Rochefort pour Casablanca le 19 juin 1940 sur le *Sphinx*.

L'arrivée des Allemands à Rochefort

Un dispositif de défense en profondeur (jusqu'à 12 km de la ville), a été mis en place le 18 juin, mais le 20 juin, sur ordre du ministère, Rochefort est déclarée « ville ouverte ».

Le 23 juin, peu avant 8 heures, les premiers blindés de reconnaissance entrent à Rochefort où le major Wolf prend contact avec le contre-amiral Jardel. Dans l'après-midi, le drapeau à croix gammée est hissé sur l'hôtel de ville.

Les Allemands contrôlent tous les services de la Marine repliés et font prisonniers 2 500 marins et 800 militaires de la garnison.

Le 8 juillet, le cdt Moreau du Bellaing obtient la démobilisation des prisonniers de guerre, qui se termine le 15 juillet.

Début août, du matériel et des documents apportés par le Service hydrographique, il reste à Rochefort 20 tonnes d'archives techniques, 50 t. d'archives anciennes, 3 t. de documents bibliothèque, 40 t. de cartes, d'ouvrages et de papiers divers, le tout étant tombé aux mains des Allemands dès leur arrivée.

La partie du SCH qui se trouvait au Mont-Dore retourne à Paris le 18 août, et le service reprend son fonctionnement à partir du 20 août. Il organise aussitôt la remontée du matériel et des archives de Rochefort. Le besoin, évalué dès juillet à une quinzaine de wagons, est précisé par une note du 27 août qui détaille la liste du matériel à rapporter : 80 t. de planches de cuivre et de zinc, 10 t. d'archives techniques, 60 t. d'archives anciennes, 3 t. de bibliothèque (livres précieux), 2 t. d'appareil photos, 15 t. de matériel d'impression et d'instruments de rédaction et 40 t. de cartes, d'ouvrages et de papier. La quinzaine de wagons initialement envisagée se révèle insuffisante, et 8 wagons supplémentaires sont obtenus le 1^{er} septembre, principalement pour les archives. La fin du transport intervient le 14 septembre, après le départ de 27 wagons répartis en 7 convois¹⁰.

Une note du 29 mars 1941 fait le bilan de cette évacuation et conclut que même si les bâtiments de Rochefort investis étaient plutôt en piteux état, c'est encore là qu'il faudra évacuer une prochaine fois en cas de nouvelle urgence¹¹.

¹⁰ SHD/MV, 9JJ 50

¹¹ SHD/MV, 9JJ 229.

L'échelon central du (SHM) Service historique de la Marine

À la fin de la Première Guerre mondiale, 40 000 volumes de la bibliothèque du ministère de la Marine, rue Royale, ont été « précipités dans le sous-sol de l'immeuble des services détachés »¹², avant de partir ensuite avenue Octave-Gréard, où ils ont constitué la bibliothèque historique centrale de la Marine, en liaison avec la création en 1919 du Service historique de la Marine. Le ministère de la Marine, probablement échaudé par cette expérience, prescrit le 1^{er} juin 1939 de mettre à l'abri les archives modernes de la Marine.

Déménagements partiels pour Rochefort

Rien ne se passe pourtant avant le 21 mai 1940, date à laquelle un télégramme est adressé au commandant de la Marine à Rochefort, pour lui demander d'accueillir l'échelon central du SHM, avec quelques archives¹³. Le grand départ intervient le 23 mai, mais ne concerne pas les fonds et collections, à l'exception de quatre caisses de livres précieux, manuscrits et plans anciens envoyés à Rochefort début juin 1940, réexpédiés par la suite à Toulon. Charles Braibant, chef du Service des archives et bibliothèques de la Marine (SAB)¹⁴, avoue dans une lettre du 31 mai que le choix a été drastique, car les services de la marine à Rochefort n'ont mis à leur disposition que des locaux à l'espace restreint¹⁵.

Les archives de la Première Guerre mondiale, dont est en charge la Section historique du SHM, sont aussi restées à Paris, sauf 650 cartons qui sont expédiés à Rochefort le 20 mai 1940, parce qu'ils contiennent des documents relatifs aux services de renseignement. Une cinquantaine d'entre eux sont brûlés, avant l'occupation de Rochefort par les Allemands, par le commandant Barbier, archiviste de la Section historique. De leur côté, les archives courantes du service sont restées en caisses à Paris, l'évacuation n'ayant pu être opérée au moment du repli.

¹² Charles Braibant, *L'état présent des archives et bibliothèques de la Marine*, 8 octobre 1920.

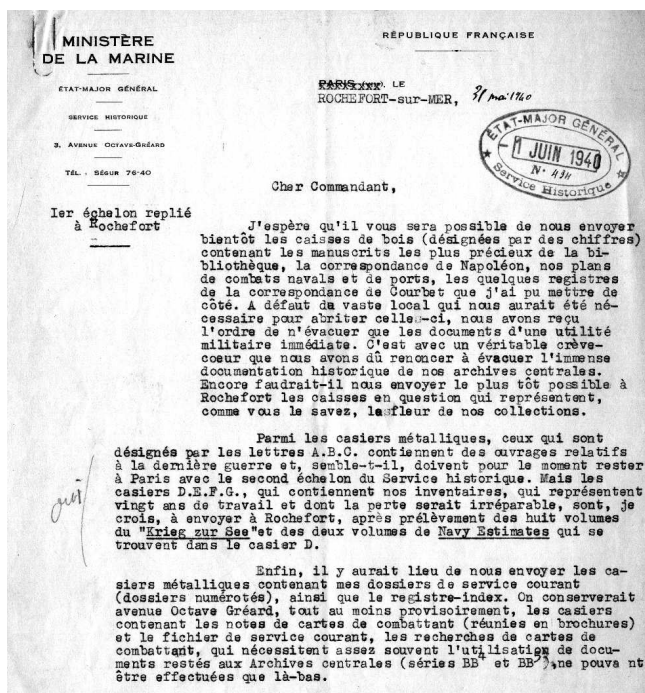
¹³ SHD/MV, 2BB8 SHM 5.

¹⁴ Charles Braibant (1889-1976) : chartiste, il a été à la tête de ce service de 1919 à 1944 et deviendra directeur des Archives de France de 1948 à 1959.

¹⁵ SHD/MV, 2BB8 SHM 33.

Compte tenu de la rapidité de l'avancée de l'armée allemande, certains documents, en particulier les archives plus sensibles, ne font que transiter par Rochefort et prennent aussitôt la route de Toulon. C'est ce que précise une lettre du 1^{er} juin de Marie Descubes, archiviste du port de Rochefort¹⁶, adressée au commandant Barbier pour rendre compte du transport des archives, en mentionnant que cinq cartons de la Première Guerre mondiale sont partis pour Toulon accompagnés d'un convoyeur¹⁷.

Pour le moment, ce qui préoccupe le plus Charles Braibant, comme il l'exprime dans une lettre du 31 mai adressée au commandant Barbier, c'est de recevoir bientôt les caisses de bois « contenant les manuscrits les plus précieux de la bibliothèque, la correspondance de Napoléon, nos plans de combats navals et de ports et les quelques registres de la correspondance de Courbet que j'ai pu mettre de côté »¹⁸.



Courrier du 31 mai 1940 de Charles Braibant au cdt Barbier. SHD/MV, 2BB8 SHM 33

Retours à Paris et transferts à Toulon

Après l'arrivée de l'armée allemande à Rochefort, le personnel militaire du SHM part pour le Mont-Dore puis à Toulon le 2 août. Charles Braibant, rentré à Paris fin juillet 1940, procède à la réouverture des deux dépôts d'archives parisiens du SHM (Archives centrales de la Marine et Archives de la Section historique) à la date du 28 août 1940¹⁹. Début septembre intervient le renvoi de Rochefort du matériel du SHM, à l'exception des manuscrits et livres précieux de la bibliothèque, qui restent confiés à Marie Descubes. Celle-ci, obéissant aux demandes faites par la direction du SHM auprès du COMAR Rochefort de faire expédier à Vichy²⁰ à la première occasion les caisses de matériel du SHM Paris déposées à Rochefort, a profité le 30 août d'un convoi important pour Clermont et Toulon. Elle y a ajouté, avec l'accord de l'archiviste du port de Toulon, Mireille Forget²¹, les livres précieux et manuscrits du Service hydrographique qui se trouvaient encore au second étage de la bibliothèque du port. Comme trois caisses n'ont pu être expédiées faute de place (dont deux caisses de cours et travaux de la Section historique), elle garde le tout sur place, avec les cartons du commandant Barbier²². Comme elle l'écrit, « Après le départ du convoi du Service hydrographique, il ne restera plus à Rochefort aucunes archives étrangères au port »²³, si elle peut joindre à ce convoi trois caisses contenant tous les inventaires apportés en mai 1940 de Paris et les papiers du commandant Barbier. Dans les faits, l'opération ne se déroule pas aussi parfaitement que prévu, puisque le Service hydrographique ne peut finalement pas faire assez de place pour le SHM dans son convoi. Charles Braibant négocie pour obtenir deux wagons supplémentaires, mais il ne parvient

¹⁹ SHD/MV, 2BB8 SHM 5.

²⁰ La Direction du SHM et la Section Etudes de l'Amirauté y sont en effet installées depuis une quinzaine de jours.

²¹ Celle-ci se distinguera par son action durant toute la guerre, tant en protégeant les fonds et collections de la Marine à Toulon grâce à plusieurs déménagements, qu'en prenant entièrement à sa charge les fonds brestois transférés à Toulon puis à l'abbaye du Thoronet. Les archives de la Marine lui doivent une très fière chandelle !

²² Voici l'état précis de ce qui est parti de Rochefort pour Toulon le 30 août : quatre caisses de matériel, un tiroir métallique, deux caisses contenant des plans, une grande caisse contenant les archives de l'Académie marine, quatre caisses contenant des livres et des manuscrits (SHD/MV, 2 BB8 SHM 33).

²³ SHD/MV, 2BB8 SHM 33.

¹⁶ M^{lle} Marie Demeunynck, épouse Descubes, occupe le poste de 1937 à 1951.

¹⁷ SHD/MV, 2BB8 SHM 33.

¹⁸ *Ibid.*

pas à obtenir satisfaction et les envois prévus pour Paris restent à Rochefort.

Des retours de documents en provenance de Rochefort s'échelonnent lors des mois qui suivent, mais une partie des éléments qui avaient été déposés ne peuvent pas être retrouvés. Marie Descubes transmet en février 1941 à Charles Braibant un inventaire recensant les archives déposées le 23 mai 1940 : les cartons dont les numéros sont précédés d'une croix rouge n'ont pas été retrouvés, tandis que ceux qui sont précédés d'une croix bleue ont été envoyés par ses soins à Toulon le 24 mai 1940, conformément aux ordres qu'elle avait reçus²⁴.

La reprise du fonctionnement du SHM à Paris se passe bien, à l'exception notable de l'enlèvement le 31 août, par un délégué des autorités d'occupation, de 16 caisses d'archives du SHM et du Conseil des prises²⁵. Malgré d'autres visites au cours des semaines suivantes, de tels événements ne semblent plus se reproduire.

Il faut bien avouer que la période de l'Occupation est plutôt une époque de développement pour le SHM, dont les effectifs croissent. La Libération se passe sans heurts majeurs pour les fonds et collections, et le SHM s'occupe dès juin 1945 de récupérer les archives laissées par la Marine allemande, en se conformant à l'arrêté interministériel du 5 septembre 1944 prescrivant la collecte des archives abandonnées par l'occupant²⁶. L'échelon central récupère enfin la totalité de ses fonds le 24 juillet 1946, lors du retour des derniers cartons de la Première Guerre mondiale restés à Rochefort.

Le Patrimoine de la Marine à Rochefort

Au début de la guerre, les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest, qu'ils se trouvent sur les côtes ou bien à l'intérieur des terres, sont considérés comme des lieux de repli pour les régions plus exposées du Nord et de l'Est. La tendance se renverse totalement après le début de la période de l'Occupation allemande et l'intensification progressive des bombardements des villes du littoral. Il ne s'agit plus de rejoindre les ports, mais bien de les fuir.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ SHD/MV, 2BB8 SHM 18.

²⁶ *Ibid.*

La situation avant-guerre

Malgré la suppression de la préfecture maritime et la fermeture de l'arsenal en 1927, la Marine reste très présente à Rochefort après cette date, même si une partie de cette présence s'inscrit désormais dans le patrimoine. Celui-ci est extrêmement riche au plan immobilier et grâce aux fonds et collections d'archives, de bibliothèques et de musées. Les anciennes collections de modèles et de sculptures de l'arsenal issues en particulier de l'ancien Musée des petits modèles ont été déposées en 1932 dans l'hôtel de Cheusses, où le Musée naval ouvre ses portes au public en 1936. Ce n'est pas le seul musée géré par la Marine à Rochefort, puisque le Service de santé veille sur le Musée de l'École annexe de médecine navale, qui possède également la plus riche des bibliothèques des hôpitaux maritimes des ports de guerre français. Quant aux archives de l'arrondissement maritime et à la bibliothèque principale du port de Rochefort, elles sont intégrées au réseau du Service historique de la Marine depuis la création de celui-ci en 1919.

L'année 1939 est marquée par le décès du capitaine de vaisseau Dick Lemoine, qui a laissé une grande trace aussi bien aux Archives qu'au Musée naval. Depuis la réouverture du musée au public, il s'est consacré à cet établissement, en laissant la responsabilité du SHM Rochefort aux archivistes-paléographes qui prennent peu à peu en charge au cours des années 1930 la gestion des archives et des bibliothèques des ports²⁷. Son décès entraîne le retour aux Archives de nombre de notes, travaux et recherches qu'il avait emportés au Musée, comme le signale le compte rendu d'activité du service pour l'année 1939²⁸. Ils prennent aussitôt place dans les archives du Service Courant. Cette même année, les Archives du port s'enrichissent d'une belle acquisition, le fonds Renaudin²⁹. Le compte rendu d'activité insiste sur l'importance de la dépêche minis- ►

²⁷ Le commandant Lemoine assure toutefois de temps à autre la responsabilité par intérim des Archives et de la Bibliothèque du port, par exemple lorsque M^{lle} Demeuunyck, future M^{me} Descubes, depuis peu arrivée en poste, en remplacement de M^{lle} Bommier, est envoyée en mission aux archives centrales de la marine du 3 au 18 janvier 1938.

²⁸ SHD/MV, 2 BB8 SHM 33. Compte rendu d'activité de l'année 1939.

²⁹ Remis en don par une habitante de la rue Pierre-Loti, M^{lle} Marie Dupont, ce fonds, toujours conservé au SHD Rochefort, sous la

térielle du 6 juillet 1939, qui abaisse de trois à un seul mois la durée maximale d'emprunt des ouvrages des bibliothèques de port et sur l'absence d'améliorations apportées durant l'année aux bâtiments.

Les premiers mois de la guerre

L'arrivée de son échelon de direction fuyant la capitale, puis l'entrée dans la ville de l'armée allemande font comprendre à Marie Descubes que les raisonnements du début de la guerre n'ont plus cours et que Rochefort ne peut plus être conçu comme un asile. Comme elle l'écrit à sa conseillère de Toulon le 2 septembre 1940, on « jouit à Rochefort d'une paix essentiellement précaire »³⁰ et c'est bien pour cela qu'elle n'hésite pas à lui renvoyer les documents les plus précieux du SHM apportés de Paris en mai 1940.

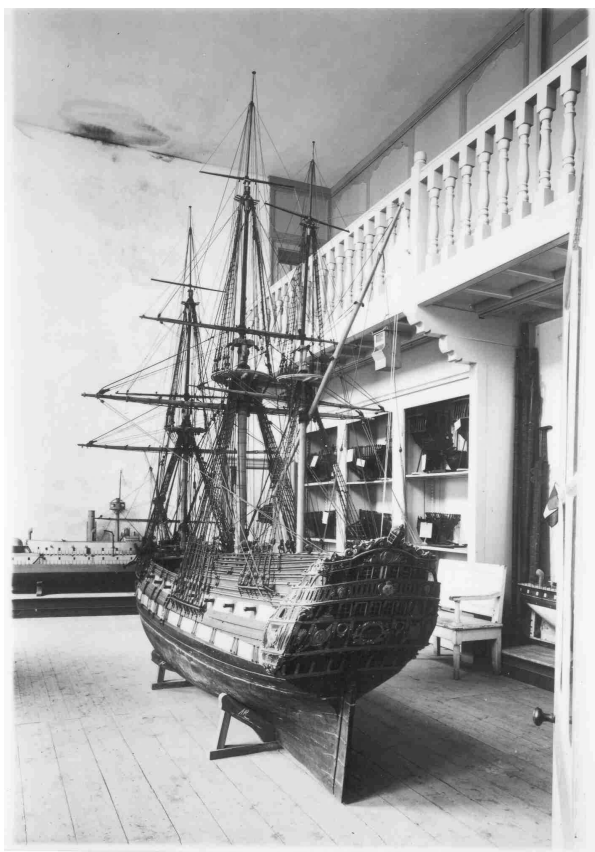
Pour l'heure, elle semble toutefois surtout affectée par les dégâts provoqués par les services parisiens de la Marine qui se sont installés au début de la guerre dans l'hôtel de Cheusses³¹. Dès septembre 1939, les collections du Musée naval sont en effet déménagées de leur site de l'hôtel de Cheusses et entreposées dans une des pièces du rez-de-chaussée. Marie Descubes n'hésite pas à qualifier de vandalisme la manière dont la Direction de la Comptabilité générale en particulier a occupé le bâtiment, ce qui a occasionné la destruction d'un modèle de cale de construction³². Or l'hôtel de Cheusses est réquisitionné par l'armée allemande dès les premiers jours de sa présence à Rochefort. Elle occupe aussi les bâtiments de la Gendarmerie navale, où ont été déposés un certain nombre d'objets du musée. Cela n'est pas sans conséquence puisque le conservateur mentionne qu'une partie d'entre eux a été sortie des garde-meubles et mise dans des bureaux, dans lesquels leur bonne conservation est naturellement menacée.

cote 4 S, comprend des documents d'un grand intérêt sur le *Vengeur*.

³⁰ SHD/MV, 2 BB8 SHM 33.

³¹ Dès le début du mois de septembre 1939, ce sont le secrétaire général du ministère, son adjoint, son cabinet, son secrétariat, le service de la correspondance générale (qui centralise le service du courrier entre le secrétariat général et les directions), une partie des services du major général (F.C. et C.P.E.), la direction de la comptabilité générale, le 4^{ème} Bureau et le Bureau administratif des officiers qui se partagent les locaux mis à leur disposition au sein du Musée naval.

³² SHD/MV, 2 BB8 SHM 33.



Modèle de vaisseau présenté dans le musée en 1939, salle 16, vue du sud-est

Le 20 septembre, Marie Descubes avise Charles Braibant qu'elle a déplacé des modèles pour les conserver aux Archives du port (salle du Tribunal), les autres objets ayant été placés à l'Orphelinat de la Marine, dans un local fermé à clé³³. Mais l'occupation de bâtiments par les Allemands ne tarde pas à entraîner des pertes, comme le notifie l'archiviste du port dans son compte rendu d'activité de l'année 1940 : « Les contrôles d'ouvriers des Constructions navales (à conserver 60 ans) déposés dans un réduit de l'ancienne gendarmerie, immeuble occupé, doivent être considérés comme perdus ; depuis que je suis ici, je n'avais jamais eu l'occasion de les consulter »³⁴. Ce document ne mentionne toutefois pas d'autres conséquences notables sur la gestion des fonds d'archives et des collections de bibliothèque. La liste des nouvelles acquisitions démontre d'ailleurs une relative constance.

³³ *Ibid.*

³⁴ SHD/MV, 2 BB8 SHM 46. Compte rendu d'activité de l'année 1940.

Le musée en 1939, salle 10, vue du sud



À cette date, la Marine n'est presque plus présente à Rochefort. À la demande des autorités allemandes et conformément aux ordres de Darlan, devenu secrétaire d'État à la Marine en juillet 1940, le personnel militaire stationné à Rochefort a en effet été évacué vers Toulon à la date du 24 septembre 1940³⁵. Quelques services jugés indispensables ont été maintenus, mais la plupart des immeubles de la Marine sont réquisitionnés par les services allemands. C'est le cas en particulier des bâtiments de l'ancienne préfecture, des bâtiments de l'Intendance, de la caserne Martrou et de la caserne Saint-Maurice. Les bâtiments du Parc d'Artillerie navale sont pour leur part occupés en partie par du personnel de la Marine³⁶, mais surtout par des services allemands. Il ne reste à Rochefort, à la fin du mois de septembre, plus guère qu'une centaine de personnels militaires de la marine, dont les plus gradés sont le commissaire en chef de 2^e classe Grosset, qui portera le titre de « représentant de la marine à Rochefort », et les trois médecins qui, aidés de 15 infirmiers, restent en service dans les locaux de l'hôpital maritime dépendant encore de la Marine. L'hôpital est en effet occupé par les Allemands, sauf les services de la bactériologie,

l'aile de la Direction et de la résidence³⁷, ainsi que le laboratoire et le pavillon de l'École annexe de médecine navale.

Bibliothèque et Musée de l'École de santé

Le 24 septembre 1940, le médecin en chef de 2^e classe de réserve Bruhat a été nommé conservateur du Musée et de la bibliothèque de l'École³⁸.

Bibliothèque ouverte

Le pavillon affecté à l'École reste à la disposition du Service de santé pendant toute la durée de la guerre. La bibliothèque scientifique reste ouverte au public de 10 h à 11 h et de 15 h à 17 h tous les jours ouvrables, sauf le samedi après-midi³⁹. Continuant à être gérée conformément au règlement de mars 1932 et à la dépêche ministérielle du Service de santé en date du 14 novembre 1932, le service courant de la bibliothèque est assurée par un matelot infirmier. En revanche, le gardien de la bibliothèque, l'employé des services militaires Driquet, a été licencié le 25 novembre, après 13 années de service⁴⁰. Le récolement annuel des ouvrages

³⁵ SHD/MV, TTD 175.

³⁶ En ce qui concerne le personnel civil, la Marine maintient en septembre 1940 à Rochefort 100 ouvriers avec 22 agents administratifs pour la liquidation des marchés et la gestion du personnel. Il est prévu de réduire dès le 1^{er} novembre l'effectif à 50 personnes et un ingénieur.

³⁷ Celle-ci sera réquisitionnée en août 1942. La direction du Service de santé occupera dès lors le 2^{ème} étage de la caserne de la Gendarmerie maritime.

³⁸ SHD/MV, TTD 175.

³⁹ Rapport du fonctionnement du Service de santé de l'arrondissement de Rochefort de l'année 1941.

⁴⁰ Rapport du fonctionnement du Service de santé de l'arrondissement de Rochefort de l'année 1944. Peut-être a-t-il fait

continue cependant d'être effectué en fin d'année, période à laquelle se réunit selon la tradition le Conseil d'administration, dont le médecin principal Fougerat assure les fonctions de secrétaire.

Projet de transferts à La Rochelle

La persistance des pratiques en vigueur depuis de nombreuses années⁴¹ ne signifie pas que les fonds et collections de l'École sont à l'abri de menaces apparues dans le contexte de la guerre, mais celles-ci sont d'un tout autre ordre. Dans une lettre en date du 9 septembre 1941 adressée au secrétaire d'État à la marine, le préfet de la Charente-Inférieure écrit en effet qu'« il m'a été signalé que le Musée de l'École de Santé Navale de Rochefort, qui est délaissé depuis très longtemps, renfermerait des pièces de collection présentant une grande valeur au point de vue ethnographique, et qu'il était grand temps de s'intéresser à ce qui pouvait encore être sauvé des collections »⁴². Aussi propose-t-il que ces collections soient mises en dépôt au Musée d'histoire naturelle de La Rochelle !

Le médecin en chef Paponnet, chef du Service de santé de l'arrondissement maritime de Rochefort, a pu obtenir une copie de ce courrier par l'intermédiaire du commissaire représentant de la marine à Rochefort, avec demande d'enquête de la part du secrétaire d'État de la marine. Paponnet répond que le préfet est très mal informé de l'état du Musée de l'École de médecine navale de Rochefort, « dont les collections sont et resteront en parfait état de conservation ». Il estime que le Service de santé de la Marine a tout intérêt à maintenir intact son musée et que l'opération proposée par le préfet servirait uniquement à accroître les collections du musée de La Rochelle. Il en profite pour signaler que le docteur Loffe, directeur du Museum, a déjà demandé en 1926 au ministre de la Marine

partie des victimes de l'application à la Marine de la loi du 13 août 1940 portant interdiction des Sociétés secrètes, qui prévoit que tous les agents de l'Etat déclarent sous l'honneur « soit ne jamais avoir appartenu à l'une de ces organisations, soit avoir rompu toute attache avec elle », sous peine de licenciement. Une note de la Marine à Rochefort en date du 4 octobre 1940 (sous l'autorité du commissaire en chef de 2^{ème} classe Grosset, représentant de la Marine à Rochefort) entérine par exemple le fait qu'en ce qui concerne l'archiviste de l'arrondissement, « aucun refus de souscrire la déclaration demandée n'a été enregistré ».

⁴¹ Toutefois à nuancer si l'on considère que la bibliothèque n'a procédé à aucun achat d'ouvrage durant toute l'année 1941.

⁴² Rapport du fonctionnement du Service de santé de l'arrondissement de Rochefort de l'année 1941.

« la mise en dépôt au muséum de La Rochelle de certaines pièces de sociologie et d'anthropologie, en donnant comme prétexte la suppression prochaine de l'École de Santé de la marine de Rochefort »⁴³. Trois pièces de l'Hôpital maritime de Rochefort ont d'ailleurs été placées à titre de dépôt le 13 décembre 1928 au Museum de La Rochelle, « qui s'engageait à les remettre en état et à en assurer la conservation ». Il s'agit d'une tête maorie tatouée⁴⁴, d'une tête momifiée de Nouvelle-Zélande et d'une « tête préparée des Indiens Jivaros de l'Équateur ». Celles-ci n'ont jamais été restituées. Pire, Paponnet termine sa note en affirmant que le docteur Loppe « fait actuellement de nouvelles démarches pour obtenir le transfert à La Rochelle des collections du Musée de Rochefort ».

Le directeur central du Service de santé de la Marine lui répond par un courrier du 23 mars 1942 qui approuve la réponse du médecin en chef Paponnet⁴⁵. Son discours est assez ferme puisqu'il affirme que « ces collections ne devront être ni cédées ni confiées à un autre organisme tant que le Service de santé de la Marine sera représenté à Rochefort et aussi longtemps que les autorités occupantes laisseront à notre disposition les locaux qui les renferment ». Il lui demande en outre de récupérer au plus vite les trois dépôts de 1928, car « il importe de maintenir telles qu'elles nous ont été léguées par nos prédécesseurs toutes ces collections, fruits de leurs recherches et témoins de leurs études. Leur dispersion équivaldrait à une perte. Elles constituent les titres scientifiques du Corps de santé de la Marine et comme telles elles doivent être précieusement conservées »⁴⁶.

Il ne semble plus être question en 1942 ou en 1943 de ces appétits rochelais pour les collections rochefortaises. Le rapport de fonctionnement du Service de santé pour l'année 1943 mentionne sobrement que « les collections, placées sous vitrines, restent toujours en bon état de conservation »⁴⁷.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ A noter que celle-ci se trouve toujours aujourd'hui à La Rochelle, mais pourrait connaître le sort des 20 têtes maories officiellement restituées par la France à la Nouvelle-Zélande le 23 janvier 2012.

⁴⁵ SHD/MV, TTD 173.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Rapport du fonctionnement du Service de santé de l'arrondissement de Rochefort de l'année 1943.

L'ancien tribunal maritime, rue Touffaire, abritant le service des Archives du port et sa Bibliothèque jusqu'en 1985



Les Archives et la Bibliothèque du port

En ce qui concerne les Archives et la Bibliothèque du port, les premières vraies répercussions de l'Occupation interviennent au cours de l'année 1941.

L'application de la liste Otto

Peu après son retour de congé de maternité⁴⁸, Marie Descubes, dans une lettre du 13 juillet adressée à l'échelon central du SHM⁴⁹, évoque les premiers effets de la mise en place de la liste Otto⁵⁰. Suite au passage des Allemands, elle a retiré un certain nombre d'ouvrages et les a fait porter dans une maison en ville louée par les Travaux maritimes. Elle en a profité pour y joindre une partie des archives du commandant

⁴⁸ Celui-ci a été d'une durée de deux mois, du 1^{er} avril au 1^{er} juin 1941. Elle a été remplacée dans ses fonctions par le commissaire de 2^e classe Lamy.

⁴⁹ SHD/MV, 2 BB8 SHM 33.

⁵⁰ La liste Otto est le nom donné au document de 12 pages intitulé « Ouvrages retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes », publié le 28 septembre 1940. Ainsi nommée en référence à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris Otto Abetz, cette liste des livres désormais interdits est diffusée par la *Propaganda Abteilung* et la *Propaganda Staffel*, mais a été établie avec la collaboration du Syndicat des éditeurs français et des maisons d'édition. Cette liste est appliquée dans toutes les librairies, maisons d'édition et bibliothèques de la zone occupée.

Barbier restées à Rochefort, « mais elle regrette plus vivement que jamais de n'avoir pas obtenu en septembre dernier un wagon pour envoyer tous ces manuscrits à Toulon, avec les manuscrits et livres précieux ». Elle s'étonne, tout en s'en félicitant, qu'il ait fallu près d'une année aux autorités allemandes locales pour s'apercevoir de l'existence d'une bibliothèque de la Marine, alors qu'elle a déjà été plusieurs fois en relation avec eux au sujet du Musée naval.

Le réseau du SHM, actif avant le début de la guerre entre l'échelon central et les ports, et entre les ports eux-mêmes, n'a pas totalement disparu avec l'Occupation allemande, mais il est fortement ébranlé par les événements. Marie Descubes écrit ainsi au sujet de la liste Otto : « J'ignore ce qui se passe dans les bibliothèques des autres ports de la zone occupée et vais écrire à mes consœurs »⁵¹.

⁵¹ SHD/MV, 2 BB8 SHM 33. Certaines de ces consœurs ne sont alors déjà plus en poste. M^{lle} Morel, archiviste du port de Cherbourg, a été envoyée en congé illimité à dater du 1^{er} septembre 1940 par ordre du directeur de l'Intendance maritime du port de Cherbourg. Quant à Geneviève Beauchesne, en proie à des difficultés relationnelles avec les autorités allemandes du port de Lorient, elle a été détachée à l'échelon central du SHM à Paris à la date du 8 mai 1941. Il est intéressant de noter que tous les archivistes des ports de guerre de cette période sont des femmes.



Les Cariatides, salle 29 du Musée en 1939

Projets de mise à l'abri des archives

Les menaces pouvant peser sur le patrimoine de la marine à Rochefort se précisent à la fin de l'année 1941. Charles Braibant informe Marie Descubes le 28 novembre d'une circulaire en date du 18 novembre que vient de produire la Direction des Archives de France⁵². Adressée à l'ensemble des archivistes des départements du littoral, celle-ci leur préconise de mettre leurs fonds d'archives à l'abri, en raison des menaces que font peser les bombardements aériens sur les préfectures où se situent leurs services. Braibant préconise de profiter des moyens de transport utilisés à cette occasion par l'administration de l'Éducation nationale⁵³, en précisant qu'« au cas où les moyens de transport nécessaires feraient défaut, des mesures de sécurité prises sur place (utilisation d'abris souterrains, évacuation des étages supérieurs) seraient à rechercher immédiatement et à exécuter dans le plus bref délai possible ».

⁵² SHD/MV, 2 BB8 SHM 33.

⁵³ Dont dépendent alors tous les services d'archives, qu'il s'agisse des Archives nationales ou du réseau des Archives départementales.

Marie Descubes lui répond le 10 décembre en l'informant qu'elle s'est mise en relation avec l'archiviste départemental de la Charente-Maritime⁵⁴. Celui-ci a mis en caisses un certain nombre de documents et dispose, comme abri, des caves du château de La Roche-Courbon, mais il n'a ni crédits ni moyens de transport pour procéder aux opérations de déménagement. Par ailleurs, les objets d'art du département n'ont pas été évacués⁵⁵.

Ce n'est de toute façon pas un réel problème d'après l'archiviste du port de Rochefort car elle estime que si l'on peut parler de risques de guerre à La Rochelle, ceux-ci sont hypothétiques à Rochefort. Elle juge de surcroît qu'il n'y a aucune pièce méritant plus qu'une autre d'être mise spécifiquement à l'abri. Elle ajoute toutefois : « Si le risque se précisait, je pourrais disposer dans quelque temps de ma cave, temporairement occupée par le bois de chauffage des services de l'Intendance »⁵⁶. En ce qui concerne le Musée naval, elle estime que l'adage selon lequel trois déménagements valent un incendie se justifie et préfère laisser les collections en l'état. Elle nous apprend ainsi qu'à cette date, les pièces précieuses sont conservées au rez-de-chaussée des bâtiments de l'hôtel de Cheusses et de l'Orphelinat de la Marine.

Les objets d'art

Le gouvernement de Vichy s'intéresse d'ailleurs surtout à la protection des objets d'art, plus qu'à celle des archives ou des bibliothèques. Le 13 mars 1943, le contre-amiral Germain Jardel⁵⁷, délégué du secrétaire d'État à la Marine en zone occupée, adresse ainsi aux cinq chefs d'arrondissements maritimes une note sur « l'inventaire des objets d'art et des collections maritimes »⁵⁸. « Afin de procéder à un regroupement et à un reclassement et éventuellement à un repliement des objets d'art et des

⁵⁴ Rappelons que le département a pris ce nom, demandé depuis fort longtemps, le 4 septembre 1941.

⁵⁵ SHD/MV, 2 BB8 SHM 33.

⁵⁶ A noter que cette solution sera appliquée à partir de mars 1944 par l'archiviste du port de Toulon qui abritera pendant quelques mois le SHM local... à son domicile privé, à La Garde.

⁵⁷ Celui-ci connaît très bien Rochefort, puisqu'il y a commencé sa carrière comme enseigne de vaisseau en 1907 et qu'il en était le commandant d'armes en mai-juin 1940.

⁵⁸ Musée national de la marine à Rochefort, Archives internes. Celles-ci m'ont été aimablement communiquées par Denis Roland, que je remercie vivement.



Le musée
en 1939,
salle 26,
vue du nord

collections maritimes appartenant à la Marine », il les prie de se lancer dans un inventaire systématique de tous les objets ou collections conservés dans les préfectures, directions et services et dans les dépôts confiés à des musées ou organismes civils. Ils doivent commencer leur travail par les pièces les plus précieuses ou les plus menacées. L'amiral leur fournit pour établir ces inventaires un modèle élaboré par le Musée de la Marine à Paris⁵⁹.

Inventaire des collections

En réponse à cette note, Marie Descubes transmet le 2 avril au commissaire principal représentant la Marine à Rochefort une copie de l'inventaire des collections du Musée naval tel qu'il a été transmis à la direction du SHM le 1^{er} novembre 1939⁶⁰, un catalogue des tableaux, estampes et photographies du Musée (177 pièces recensées) et enfin une liste des objets les plus importants, avec cette fois leur nature et leurs dimensions. Elle précise enfin que comme l'essentiel des collections du musée se trouve alors en garde-meubles, il n'est pas possible de faire plus dans les circonstances présentes. L'inventaire qu'elle transmet à la suite de sa note comprend dix pages.

⁵⁹ Le Musée occupe depuis septembre 1939 les locaux de l'aile du Palais de Chaillot dans lequel il est toujours installé.

⁶⁰ Comme le précise Marie Descubes dans son envoi, il ne donne pas les dimensions des objets, mais permet « de se rendre compte de la composition du Musée ».

Un brouillon d'état de situation des collections du musée en date du 20 septembre 1942 nous en apprend plus sur la localisation des œuvres⁶¹. Ont été déménagées aux Archives du port trois figures de proue et trois Cariatides, tandis que les autres figures de proue se trouvent à l'Orphelinat de la Marine. Les objets anciennement exposés dans les combles de l'hôtel de Cheusses ont de leur côté été déplacés au Tribunal maritime, où ils ont été rejoints par les objets précédemment transportés dans les sous-sols de la Gendarmerie maritime. Quant au modèle du *Louis le Grand*, il se trouve dans un garde-meuble auquel ont accès le gardien du musée, le conservateur et la *Kommandantur*. Cette note signale aussi qu'un Aigle en bois doré avait été pris par le commandant de la *Kriegsmarine* à Rochefort, mais qu'il a été restitué.

Poursuite des activités

Il est par ailleurs à noter qu'en dépit de ce que semble suggérer le contenu de la note de Marie Descubes en date du 2 avril 1943, l'utilisation des collections du musée n'est pas totalement réduite à néant, puisque, comme le mentionne le compte rendu d'activité rédigé par Marie Descubes pour l'année 1942, il y eut plusieurs pièces qui firent l'objet de prêts d'exposition cette année-là⁶².

⁶¹ Musée national de la marine à Rochefort, Archives internes.

⁶² SHD/MV, 2 BB8 SHM 33. Le Musée prête en particulier plusieurs objets ethnographiques à Angoulême, tandis que le

Les activités liées aux archives et à la bibliothèque du port tendent aussi à se poursuivre normalement au cours des années 1942 et 1943. Le compte-rendu d'activité de l'année 1943 énonce même que les chiffres de fréquentation de la bibliothèque du port sont plus élevés que jamais, avec pas moins de 2 696 lecteurs⁶³. C'est le cas de très nombreuses bibliothèques en France pendant toute la durée de l'Occupation⁶⁴.

Le bilan en 1944

Avec l'intensification, au début de l'année 1944, des menaces de bombardements alliés, cinq caisses d'archives sont préparées en mai 1944 pour être mises à l'abri à la campagne en cas d'opérations militaires dans la région.

Quelques pertes au SHM

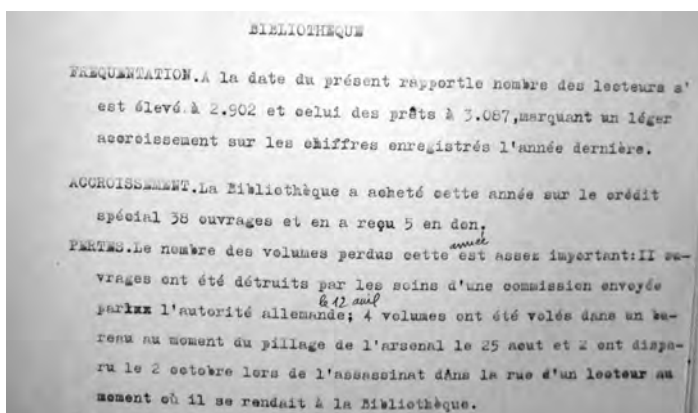
Au final, le SHM Rochefort ne subit aucune grave perte, si ce n'est quelques dizaines de volumes de la bibliothèque, principalement au cours de l'année 1944 : 11 ouvrages ont été détruits le 12 avril à la suite de l'intervention d'une commission envoyée par les autorités allemandes et quatre volumes ont été volés dans un bureau dans la confusion des événements dans l'arsenal le 25 août. Enfin, deux ouvrages ont disparu le 2 octobre lors de l'assassinat dans la rue d'un lecteur au moment où il se rendait à la Bibliothèque du port ! Une note du COMAR Rochefort en date du 16 décembre 1944 sur le « Service des archives et musée naval à Rochefort » fait l'éloge de l'action de l'archiviste du port durant les derniers mois : « Au cours des événements de l'année 1944, madame Descubes a agi au mieux pour limiter les pertes »⁶⁵.

Aucun dommage à l'École de médecine

En ce qui concerne la Bibliothèque et le Musée de l'École de médecine navale, le rapport de fonctionnement du Service de santé de l'arrondissement maritime de Rochefort pour l'année 1944 dresse un bilan de la manière dont leurs collections ont traversé les années de

guerre⁶⁶. Le bâtiment de l'école comprenant la bibliothèque scientifique et le musée n'a jamais été occupé et est toujours resté sous le contrôle du chef du Service de santé de l'arrondissement, Paponnet. Celui-ci affirme que « les collections de la bibliothèque et du musée ont ainsi été intégralement conservées sur place, sans avoir à subir le moindre dommage ». Des précautions ont toutefois été prises, puisque les ouvrages les plus précieux de la bibliothèque, en particulier les incunables, les éditions Elzévir et les autographes ont été placés en sécurité hors de l'hôpital maritime, qu'ils ont réintégré peu de temps après la Libération.

C'est aussi à ce moment que Paponnet sollicite le retour de Driquet dans ses fonctions de gardien de la bibliothèque, en assurant que c'est un « excellent serviteur, qui a été chargé de la bibliothèque pendant 13 ans avant son licenciement et a rendu de très grands services en reclassant la totalité des ouvrages ». Il sollicite également une forte augmentation des crédits d'acquisition, en signalant qu'aucun achat d'ouvrage scientifique n'a été effectué depuis quatre ans, même si les abonnements des principaux périodiques ont pu être assurés.



Compte rendu de l'activité de la bibliothèque en 1944

Encore des déménagements au Musée naval

Après de nouveaux déménagements, les collections du Musée naval sont réparties au début de l'année 1944 en trois endroits : l'Orphelinat de la Marine, la bibliothèque de la Marine, et le Foyer du marin. A la suite de l'intensification des menaces de bombardement, Marie Descubes établit une liste des objets du ►

provisoire du lycée Loti organise en avril 1942 à la mairie de Rochefort une exposition dans le cadre de la « quinzaine de propagande en faveur de l'Empire colonial ».

⁶³ SHD/MV, 2 BB8 SHM 33.

⁶⁴ Martine Poulain, *Livres pillés, lecteurs surveillés : les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 2008.

⁶⁵ SHD/MV, 2 BB8 SHM 33.

⁶⁶ Rapport du fonctionnement du Service de santé de l'arrondissement de Rochefort de l'année 1944.



Musée devant être évacués prioritairement, qui se compose de 48 pièces (modèles et figures de proue)⁶⁷, sans qu'il y soit finalement donné suite. Mais en mars 1944, les objets situés dans le Foyer du marin ont été « mis dans une baraque porte Martrou »⁶⁸, à l'insu de Marie Descubes, qui, avertie bien plus tard, émet des protestations dans son rapport sur le choix de ce local particulièrement mal adapté. Aussi n'est-elle guère surprise lorsque l'on s'aperçoit au début du mois de septembre que la porte du local a été forcée et que la perte d'un modèle a été constatée. Elle obtient enfin le retour de ces objets dans l'hôtel de Cheusses lors des journées des 13 et 14 novembre. Dès le 14, elle adresse au commandant de la marine à Rochefort un projet de réaménagement du Musée naval, salle par salle⁶⁹. Il ne s'agit pas seulement d'effacer les traces des déplacements de collections subis durant la guerre, mais aussi d'améliorer l'aménagement général du musée, car selon Marie

Photo aérienne de la prison St-Maurice et de la caserne Martrou. Un des baraquements, au sud de la caserne (au centre et en haut de la photo) sert à l'entrepôt d'objets du musée

Descubes, « un musée ne doit pas présenter l'aspect d'un garde-meubles, ce qui était presque le cas en 1939 »⁷⁰.

Dans cette note, elle s'alarme vivement de l'envahissement de l'hôtel de Cheusses par les bureaux du Bureau maritime de recrutement, en rappelant que l'installation d'un musée naval dans l'hôtel en 1932 avait autant pour objectif la valorisation du bâtiment que celles des collections. Elle fait observer que depuis le départ des Allemands, tous les immeubles du port ont repris leur fonction initiale et elle ne comprendrait pas pourquoi l'hôtel de Cheusses ferait exception. C'est aussi dans ce sens qu'elle écrit vers la même période à Charles Braibant, en poussant un « cri d'alarme ». Elle regrette de n'avoir pas agi de la sorte en 1939, ce qui lui aurait permis d'éviter l'évacuation du bâtiment, l'entassement des collections et la perte d'un modèle et de nombreux objets.

⁶⁷ Musée national de la marine à Rochefort, Archives internes. Note du 2 avril 1944.

⁶⁸ SHD/MV, 2BB8 SHM 33.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

Une note de Marie Descubes en date du 17 juillet 1945 nous permet de mieux établir le bilan des pertes subies par le patrimoine de la Marine durant les années de guerre⁷¹. Elle énonce que 51 volumes de ce qu'elle appelle la bibliothèque principale du port ont disparu, mais que c'est beaucoup plus pour ce qui concerne les autres collections, sans donner de chiffre. Elle a aussi procédé à un pointage des collections du musée, à l'aide de l'inventaire établi avant le début de la guerre. Ce récolement révèle des pertes qu'elle estime à 10 000 francs de 1939 pour les modèles (ce qui comprend les pertes et les réparations à effectuer sur les modèles conservés). Elle ne peut en revanche pas donner d'idée chiffrée pour les figures de proue. La note s'accompagne d'une liste de 13 pages d'objets composant la collection.

Conclusion

Les fonds patrimoniaux de la Marine à Rochefort ont donc été affectés par la Seconde Guerre mondiale, mais ce n'est presque rien à côté de ce qu'ont pu connaître les autres ports militaires atlantiques. Tous les fonds d'archives et collections de bibliothèque restés à Lorient et à Brest ont en effet été entièrement détruits à la suite des bombardements ayant très durement frappés en février 1943 le port du Morbihan et en août 1944 celui du Finistère. Cela aurait été encore bien pire s'il n'y avait pas eu une série d'évacuation de fonds dès le début de la guerre⁷², contrairement à ce qui s'était passé pendant le premier conflit mondial. Celles-ci sont toutefois loin de s'être déroulées dans des conditions idéales. Il y a eu beaucoup d'improvisation, et la plupart des interventions se sont effectuées dans l'urgence. Le Service hydrographique fait figure d'exception, ce qui n'est pas un hasard si l'on considère que ses fonds d'archives n'ont fait qu'accompagner un plan de repli du service beaucoup plus général.

L'évacuation, au début de la guerre, de ces fonds à Rochefort, tout comme ceux de l'échelon central, souligne bien que le port charentais était considéré, plus de 10 ans après la fermeture de l'arsenal, comme un refuge à l'abri des fureurs du

temps, ce qui explique l'absence dans un premier temps de dispositions particulières prises pour protéger le patrimoine rochefortais de la Marine. Dans ce domaine comme dans d'autres, on semble manquer de sens de l'anticipation, en restant trop cramponné aux enseignements de l'exemple immédiatement précédent. Comme les ports n'avaient pas été directement menacés par les effets de la Première Guerre mondiale, des mesures de sauvegarde n'y ont pas été immédiatement prises. Au final, cela n'aura pas été trop préjudiciable et les pertes auront été très limitées. Mais les énormes dégâts infligés par les Allemands aux bâtiments et installations de la Marine, lors de leur départ en août 1944, démontrent que tout aurait pu avoir été perdu.

Enfin, les évacuations pratiquées dans l'urgence, ainsi que la difficulté de gérer des situations rendues complexes dans le contexte de la guerre et de l'occupation par une armée étrangère, rappellent l'importance du facteur humain. La personnalité et la capacité de réaction des chefs de services locaux revêtent une importance capitale. Une bonne partie d'entre eux a eu, dans ce domaine, un comportement parfaitement louable, qu'il s'agisse d'officiers de marine, de médecins du Service de santé de la Marine ou bien d'archivistes. Il n'était sans doute pas inutile de rappeler leur rôle dans ces circonstances particulièrement difficiles ■

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Une partie des fonds anciens des archives et de la bibliothèque de Brest ont successivement été évacués au château de Kerjean, à Toulon, puis à l'abbaye du Thoronet, pendant que les fonds d'archives les plus précieux du port de Lorient ont passé toute la période de la guerre dans le petit village breton de Languidic.